

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION, À UN COLLOQUE OU À UN CONGRÈS

Paragraphe 22 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2026-2027

Trimestre : avril, mai, juin 2026

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Webinaires fins de carrière : Bloc 1 : Votre planification financière et vos revenus de retraite	Direction des communications	1	2026-09-10	Retraite Québec À distance	131 \$
Conférence des juristes de l'État 2026	Bureau de la présidence	2	2026-06-11	Barreau du Québec Université Laval 2325 Rue de l'Université Québec, QC, G1V 0A6	130 \$
Encadrer l'IA générative dans la pratique du droit : repères déontologiques et professionnels	Bureau de la présidence	2	2026-05-28	Barreau du Québec À distance	20 \$
Certificat en sciences de l'environnement : - Introduction aux sciences de l'environnement (3 crédits) cours ENV-1101	Coordination	1	Session hiver 2026	Téluq À distance	353 \$

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures : - La communication interculturelle : une introduction (3 crédits) cours COM-3030	Direction des communications	1	Session hiver 2026	Téluq À distance	416 \$
Certificat en gestion de projets : - Enjeux actuels des équipes de travail (3 crédits) cours MNG-3118	Direction des communications	1	Session hiver 2026	Université Laval À distance	391 \$

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.